

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ORGANISEE LE 04/12/2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, les membres du ROTARY CLUB ARMENTIERES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à BOIS GRENIER, à 12h30, conformément à la convocation adressée aux membres par le secrétaire, le 02 novembre 2023, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral sur l'exercice 01/07/2022 au 30/06/2023
- Présentation du rapport financier sur l'exercice 01/07/2022 au 30/06/2023
- Quitus au Président et au Trésorier
- Présidents 2024/2025 et 2025/2026
- Changement du siège social

Le secrétaire, Laurent VANDERCRUYSSSEN, fait signer la feuille de présence et rappelle que pour cette Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est exigé. Après vérification de la feuille de présence émargée par les présents, pour eux-mêmes ou pour les mandats, le secrétaire constate que le nombre de voix totales présentes ou représentées est de 25 sur 35.

Présent(e)s :

Chantal CARPENTIER, Fabienne DEWAELE, Jean-François CLIQUENNOIS, Laurent VANDERCRUYSSSEN, Alain DESCHILDRE, Bruno LECLERE, Franck-Olivier DENAYER, Jean-Pierre ENGELEN, Jean-Noël BOURGUIGNON, Sylvain ROGER, Hervé PEZE, Serge LESAGE, Elie VERWAERDE, Daniel COURTI, Sandrine PLATTEEUW, Philippe VASSEUR, Patrick DEPREUX, Loïc POTTIER, Myriam MITOIRE, Philippe LEMIZE, Pierre BOYER, Paul DUJARDIN

Pierre HUCHETTE, Danièle GARREAU et Serge BERLEM absents excusés ont donné leur pouvoir de représentation.

1-Approbation du rapport moral d'activités de Chantal Carpentier, Présidente 2022-2023

La parole est donnée à Chantal qui nous a retracé avec émotion les moments forts de son année, à l'aide d'un diaporama pour illustrer cette année dense en actions.

Résolution N° 1 Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur le rapport moral.

Pour : 25 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral.

2-Approbation du rapport financier 2022-2023

La parole est donnée à notre trésorier Philippe LEMIZE donne lecture du compte de résultat et du bilan actif et passif arrêtés au 30/06/2023 ainsi que la situation financière de notre club.

Résolution N° 2 Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur le rapport financier.

Pour : 25 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

L'assemblée approuve à l'unanimité le Rapport financier

L'assemblée donne quitus au Président et à son Trésorier

3-Présidents 2024/2025 et 2025/2026

Le président pour l'année 2024/2025 : Jean-Noël BOURGUIGNON

et son bureau :

Philippe LEMIZE en tant que trésorier

Laurent VANDERCRUYSEN en tant que secrétaire

Le président nommé pour 25/26 : Franck-Olivier DENAYER

Résolution N° 3 Le Président demande à l'assemblée de se prononcer.

Pour : 25 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

L'assemblée approuve à l'unanimité l'élection du président 24/25 et la nomination du président 25/26

4-Changement d'adresse du club :

La nouvelle adresse est fixée chez notre trésorier

M Philippe LEMIZE société FIDEEX 5 Bis Rue nationale Av. François Mitterrand, 59280
Armentières

Résolution N° 3 Le Président demande à l'assemblée de se prononcer.

Pour : 25 voix - Contre : 0 - Abstention : 0

L'assemblée approuve à l'unanimité le changement d'adresse de notre association.

L'assemblée donne tous pouvoirs au Président et au secrétaire pour effectuer les démarches qui en découlent

Plus rien étant à l'ordre du jour

La séance est levée à 14h

